

Nos commerçants

🌿 Faisons connaissance avec Yannick Lefief, notre nouveau poissonnier du marché !

« Mon métier est avant tout une passion familiale. Mes parents exercent ce métier depuis 35 ans, et c'est avec fierté que j'ai repris le flambeau. Depuis mon installation sur le marché local, je m'engage à offrir à la communauté des produits frais et de qualité.



Je travaille en étroite collaboration avec des fournisseurs locaux et des pêcheurs de confiance pour garantir la fraîcheur et la diversité de mon offre. Mon objectif est de vous offrir une expérience de marché authentique, où chaque visite devient un moment de découverte et de plaisir autour des saveurs marines. N'hésitez pas à venir me rencontrer sur le marché de Genech, je serai ravi de vous conseiller et de vous faire découvrir de nouveaux produits ! »

🌿 Carte Nationale d'Identité et Passeport

La mairie est équipée d'un dispositif de recueil des dossiers de Carte Nationale d'Identité et de Passeport, une fois votre pré-demande établie sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), vous pouvez prendre rendez-vous pour le dépôt de votre dossier au 03.20.84.57.16.

Petit rappel : les retraits de vos documents d'identité se font aussi sur rendez-vous.



Attention aux faux sites administratifs qui peuvent vous faire payer de manière frauduleuse ! Le seul site officiel pour l'établissement et/ou le renouvellement des Cartes Nationales d'Identité et de Passeports est : <https://ants.gouv.fr>

🌿 Le recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Les garçons et les filles nés en avril, mai, juin 2009 sont invités à se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents avant le **31 juin 2025** pour inscription sur les listes de recensement citoyen. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ainsi que pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).

Seuls le site www.genech.fr, l'application Ma Mairie en Poche et la page Facebook Ville de Genech sont vos sources d'informations officielles concernant les actualités de la commune.

Mairie

Lundi Jeudi
16h - 17h30
Mardi
16h - 18h
Mercredi Vendredi Samedi
9h - 12h

Tel : 03-20-84-57-16

Médiathèque

Lundi Jeudi
16h30 - 18h30
Mercredi
10h12h
14h30-18h30
Samedi 9h30 - 12h30
Dimanche 10h30 - 11h30

Tel : 09-67-70-52-38

Relais Poste Chez Sylvie

Lundi Mardi Mercredi
Vendredi Samedi
7h30 - 12h30
14h - 19h
Jeudi 7h30 - 12h30
Dimanche 8h - 12h

Tel : 03-20-79-47-35

Déchetterie

Horaire d'été :
Du lundi au Samedi
9h - 11h45/13h - 18h45
Dimanche 9h - 11h45
Tel : 03-20-59-34-66

Collecte déchets

Tri sélectif :
Tous les vendredis
Déchets ménagers :
4, 18 avr. / 2, 16, 30 mai
Déchets Alimentaires :
Tous les vendredis

Flash Info Genech

Avril/Mai 2025



N°74

Le Mot de Madame La Maire

Chères Genéchoises, chers Genéchois,

Nous sommes entrés dans **une année dédiée aux travaux**, avec son lot de contraintes, mais aussi avec la satisfaction de voir la **concrétisation de nos projets et une perspective d'un cadre de vie plus agréable** avec une sécurité accrue. Le chantier du réaménagement de la rue de la Libération (RD 145) est entré dans sa deuxième phase : l'enfouissement des réseaux. Ce projet important, que nous avons co-construit avec vous, nous tient à coeur. Une bonne nouvelle : la SNCF a terminé ses investigations sur le parking de la gare, qui pourra ainsi être complètement intégré au projet. C'est une grande avancée. Le planning se dessine, le calendrier prévisionnel et les modalités des chantiers vous sont proposés à l'intérieur du Flash Info. Le chantier de l'église suit son cours en accueillant toujours les cérémonies religieuses.

En avril et mai, nous vous proposons 4 grands moments de partage :

> **les Foulées de Genech**, devenues incontournables dans notre paysage sportif.

> **le Salon de la réparation** Salle Omnisports avec son Repair café géant.

> **une réunion publique** concernant le projet d'habitat intergénérationnel et inclusif sur le site Decottignies, désormais intitulé « **Habiter autrement** »

> **le spectacle Otto**, construit par les élèves de l'école le Petit Prince, avec la participation des lycéens de Charlotte Perriand. A l'occasion des 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, nous nous rassemblerons, petits et grands, pour réaliser ce travail de mémoire.

Les beaux jours arrivent, en famille ou entre amis, nous avons la chance de pouvoir profiter des infrastructures de plein-air (Petit parc, City-stade, Chouette balade...) que nous offre notre village, et de la belle campagne qui nous entoure.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances de printemps,

A bientôt, Anne Wauquier et son équipe

🌿 Point sur le stationnement devant les lycées.

L'Institut de Genech accueille 2300 apprenants dont 1000 internes. A l'intérieur, un parking pour le personnel dispose de 550 places pour 350 membres du personnel. En face de l'Institut, le parking privé accueille les bus et les véhicules des élèves et du personnel. Le nombre de véhicules a beaucoup augmenté (à cause du permis à 17 ans et voitures sans permis), un réaménagement est à l'étude, à leurs frais, sans impact financier sur le budget communal et les impôts des Genéchois.



Le lycée Charlotte Perriand, lui, est géré par la Région, qui met à disposition du personnel un parking (rouge sur la photo) devant sa salle des sports. Il peut accueillir environ 60 véhicules pour 170 membres du personnel. Il n'existe pas de stationnement à l'intérieur du lycée. A sa construction, en 1994, la ville de Genech a aménagé un parking public (gris sur la carte) bus et voitures particulières. Le nombre d'élèves a fortement augmenté, la carte scolaire s'est agrandie, avec pour conséquence un nombre de véhicules accru. Cela sature le parking mais aussi l'espace public qui le borde, gêne le quotidien des riverains, et accroît les flux automobiles. Depuis juin 2023, la Municipalité alerte la Région sur sa responsabilité, et a été récemment entendue. Le mardi 22 avril, nous proposons de réunir les responsables et les représentants des usagers du lycée pour co-construire des réponses à la problématique du stationnement. En tant que Genéchoises et Genéchois, vous pouvez contribuer à la réflexion en envoyant vos propositions à accueil@mairie-genech.fr, l'équipe municipale les relaiera.

Informations municipales

Un point sur les travaux

1ère Phase : Branchement d'eau potable par Noréade
La fin des travaux est prévue le 11 avril.



2ème phase : Enfouissement par Eiffage

Les travaux chez les particuliers sont terminés (en prévision des raccordements).

A partir du 7 avril et jusqu'au 17 avril, l'entreprise réalisera une tranchée sur le carrefour Connyneck/Libération. La rue Henri Connyneck sera complètement fermée durant 5 jours. Les commerces et le parking de la Mairie resteront accessibles via l'allée de la patience.

Entre le 7 avril et le 25 juillet, Eiffage procédera à l'enfouissement par tronçon depuis le carrefour Connyneck/Libération jusqu'au rond point de chez Sylvie. Une déviation poids lourds est mise en place (par Cysoing et Bachy) La circulation se fera sur une demi-chaussée et sera régulée par des feux mobiles au niveau du chantier. Pour faciliter le bon déroulement de celui-ci, la rue de la libération sera fermée sauf riverains (l'ensemble des habitants de Genech) et l'accès aux commerces et aux parkings de la mairie et de la gare est maintenu.

Réunion Publique De la Maison Decottignies au projet « Habiter autrement »

Nous avons le plaisir de vous convier à une réunion publique, **le mardi 29 avril de 19h30 à 21h30**, pour vous présenter les avancées du projet Decottignies qui est désormais renommé « Habiter autrement ». Cette réunion nous permettra de vous expliquer la philosophie du projet et la forme concrète qu'il prendra (Logements séniors, inclusifs, participatifs, accession à la propriété...) Ce rendez-vous sera à la fois une réunion d'information sur l'avenir de ce site et le point de départ d'une réflexion pour toutes celles et ceux qui veulent s'y investir pour habiter autrement dans ce magnifique espace arboré. Pour préparer au mieux ce rendez-vous et les espaces d'échanges, les inscriptions sont indispensables : en mairie, via le formulaire sur le site internet : www.genech.fr.



Les beaux jours arrivent,

Et avec eux les rappels et recommandations d'usage.

Je continue à ramasser les déjections de mon chien sur la voie publique, et je poursuis le nettoyage du trottoir et du caniveau devant mon habitation (arrêté municipal du 30 octobre 2024).

Nous sommes tous impatients de pouvoir à nouveau profiter des journées plus longues et plus chaudes, et pour les plus chanceux de pouvoir jouir de nos jardins. C'est pourquoi, je respecte les horaires d'utilisation des outils de jardinage et autres machines bruyantes.

Extrait de l'Arrêté Municipal :

« Article 1 : Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Article 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 à 20h. Leur utilisation est interdite les dimanches et jours fériés.

Article 3 : Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou toute autre personne qui en a la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

La parole aux élus

Tribune des élus de « Genech Préservons notre village »

Les décisions de Mme la Maire ! Chaque année en tant qu'élu, je suis invité au repas des aînés. Il est proposé à chaque participant de convier à ce repas des personnes de leur choix, contre paiement. Pour sortir de son isolement une dame de 62 ans, Genechoise depuis 30 ans, je l'invite au repas. Mon inscription a été refusée par la Maire sous le prétexte que cette dame n'avait pas l'âge requis. Aucun critère d'âge n'est pourtant précisé sur les invitations ! Ce refus n'est donc pas justifié. J'aime échanger et aider les aînés, (COVID, canicule, tonte, nettoyage), et la décision de Mme la Maire refusant la présence de cette dame au repas des aînés m'attriste. En 2022 : Avec l'aide de 5 adjoints, elle pousse à la démission le Maire Mme Odile RIGA. 18/23 : Elle interdit à un handicapé de 70 ans l'entrée à une réunion publique parce qu'il n'est pas inscrit ! Le 18/03 : un reportage télé montre la Maire sermonnant des collégiens stationnant sur l'herbe leurs voitures sans permis faute de place sur le parking du lycée Charlotte Perriand. Ce type de comportement m'interpelle !!!!

Votre dévoué Hugues MALFAIT et son équipe.

Tribune des élus de « Tous acteurs pour Genech » et de « GENECH pour vous avec vous »

Ce début d'année illustre à nouveau l'engagement de l'équipe « Tous acteurs pour Genech » rejointe par les représentants de « GENECH pour vous avec vous ». Nous sommes heureux de voir le fruit de notre travail collectif avec les groupes volontaires Genechois investis dans les projets se concrétiser : le début des travaux de la Départementale (rue de la Libération), la transformation de l'école en corridor de biodiversité et l'embellissement de Genech par la végétation. A côté de ce travail technique, nous avons œuvré pour faire du traditionnel repas des Seniors un moment de joie partagé, lors d'un délicieux repas. Ce fut également l'occasion d'accueillir le conseil Municipal des Enfants, venu inviter leurs aînés à participer au parcours du cœur. Nous avons à cœur de développer le bien vivre ensemble entre générations, c'est pourquoi nous vous attendons nombreux lors de la réunion du 29 avril pour le projet « Habiter Autrement ». Les élus de « Tous acteurs pour Genech » et de « GENECH pour vous avec vous »

Communauté de Communes Pévèle Carembault

Gildo... Qu'est-ce que c'est ?

Réservez vos places pour assister à l'une des représentations de « Gildo & la Porte du Temps, un voyage temporel en terre de Pévèle Carembault ». Les spectacles des 23, 24 et 25 mai 2025 se dérouleront en plein air au Domaine du Béron de Cappelle-en-Pévèle à 21h15.

Ce projet culturel est monté par la Compagnie la Belle Histoire en collaboration avec Pévèle Carembault. C'est un conte philosophique qui retrace une partie de l'histoire de notre beau territoire.

Ce projet participatif donne une grande place aux habitants de Pévèle Carembault. Ils jouent différents rôles : figurant, costumier, danseur, chanteur, aide à la logistique...

Environ 700 personnes volontaires sont impliquées dans cette aventure depuis septembre 2024.

Tarifs :

Adultes : 20€

Enfants de moins de 14 ans : 10€

Pass famille (2 adultes + 1 enfant) : 45€

Pass famille 2 (2 adultes + 2 enfants) : 50€

Billetterie sur <https://www.billetweb.fr/gildo-et-la-porte-du-temps>



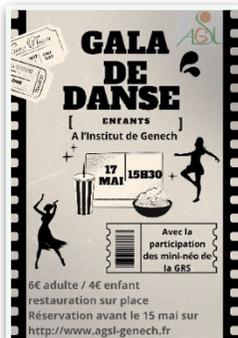
À vos agendas, voici les prochains grands rendez-vous de l'AGSL

> L'AGSL accueille le **Pévèle Street Festival les 9 et 10 avril à la salle omnisports**. Ouvert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire aux différentes activités proposées (Krump, Hip Hop, Beatbox et Street Jazz). Infos et inscriptions sur le site <https://kyrielledanse.fr/pevele-street-festival/> (7€ le cours / Réduction à partir de 3 cours). Les élèves du cours de DanceHall (niveau 2) feront une démonstration ouverte à tous le jeudi 10 avril à partir de 21h.



> **Mercredi 16 avril : Stage Kids** avec Céline de 9h30 à 17h à la salle de danse (20€). Ouvert à tous (MS au CM2), inscriptions sur le site de l'AGSL.

> **Dimanche 27 avril** : A vos Baskets ou vos chaussures de marche. Nouvelle édition des Foulées de Genech à partir de 9h. Venez vivre une matinée sportive et conviviale. Rendez vous devant la Mairie ! 4 circuits de course pour les petits et les grands, possibilité d'une course en relais et deux marches pour tous et en pleine nature. L'ensemble des bénéfices de la course sera remis à l'Association La Ferme au Bois de Genech, l'une des structures d'accueil d'Autistes du territoire pévélois. Toutes les informations sont sur les sites internet de l'AGSL et de la ville de Genech.



> **Samedi 17 mai : Galas de l'AGSL** dans l'amphithéâtre de l'Institut de Genech.

15h : Gala des enfants (de la PS au CM2) et **19h30** : Gala des ados/adultes (Modern et Dancehall). Toutes les informations et inscriptions sont déjà en ligne sur notre site internet. N'hésitez pas également à vous inscrire en tant que bénévole !

> **Samedi 14 juin : AGSL en Scène** : Représentation des pièces de théâtre des primaires aux adultes.

> **Dimanche 15 juin : Tournoi de Handball à la salle des sports du Lycée Charlotte Perriand.**



Pour toutes informations concernant l'AGSL, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.agsl-genech.fr ou à nous contacter : contact@agsl-genech.fr.

Les inscriptions scolaires



Les inscriptions se poursuivent pour l'année scolaire 2025-2026.

Les enfants nés en 2022 sont prioritaires, tous les renseignements et dossier de préinscription sont disponibles sur le site de la ville : <https://genech.fr> rubrique Ma ville – Les démarches – Inscription à l'école Le Petit Prince.

Information du CCAS de GENECH



Vous avez plus de 80 ans et vous souhaitez une visite et un petit présent à l'occasion de votre anniversaire ? Vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie pour vous inscrire au 03.20.84.57.16.

Mai à Vélo avec Genech



Cette année, à nouveau, nous vous proposons de participer au **challenge Mai à Vélo** !

Pendant tout le mois de mai, nous vous invitons à prendre votre vélo pour tous vos déplacements. Qu'il fasse partie intégrante de notre quotidien : pour aller travailler, récupérer les enfants ou encore faire ses courses. Véritable opportunité de vivre son territoire différemment, le vélo permet de renouer avec notre magnifique campagne, notre beau patrimoine, les autres cyclistes et avec notre corps. Il paraît même que la pratique du vélo influe sur notre bonne humeur et donc sur notre santé ! Participer à Mai à vélo, c'est aussi aider son territoire à améliorer les pistes cyclables grâce aux analyses fournies par Geovelo.

Vous pourrez rejoindre la communauté de Genech prochainement via notre site www.genech.fr.

Parcours du Cœur



A vos baskets !

Pour cette nouvelle édition, le Conseil Municipal des Enfants vous donne rendez-vous le **Dimanche 18 mai à 10h00** devant la salle des mariages pour une belle marche !



Cérémonie commémorative du 8 mai et spectacle OTTO

A l'occasion du 80ème anniversaire de la Seconde guerre mondiale la cérémonie commémorative se déroulera en partenariat avec les enfants de l'école Le Petit Prince qui vous présenteront leur spectacle « OTTO » inspiré du livre de Tomi Ungerer.

A 18h30, la Municipalité, le Conseil Municipal des Enfants et l'UNC (Anciens Combattants) vous donnent rendez-vous pour la **cérémonie officielle d'hommage au monument aux morts sur le parvis de l'église** (l'accès se fera côté caserne des pompiers).

A partir de 19h30 rendez-vous à la Salle des sports pour l'unique représentation du spectacle OTTO.

Le spectacle est sur réservation via le QR Code sur l'affiche.



Les concerts de Poche

L'association Les Concerts de Poche et la Commune de Genech organisent un concert **le mardi 3 juin à 19h à l'église**. La mezzo-soprano Marine Chagnon et la pianiste Charlotte Bonneau proposent une exploration de tous les genres, de l'opéra à la comédie musicale en passant par la mélodie française, la chanson et l'opérette. Réservation conseillée sur www.concertsdepoche.com ou au 06 76 61 83 91
Tarifs : 10 € plein / 6 € réduit (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux)



Marine Chagnon

Charlotte Bonneau

La soirée des Ados

La soirée se prépare ! Elle est prévue **le dimanche 8 juin à partir de 19h** sous le chapiteau du terrain hippique. Cette soirée est dédiée aux ados entre 12 et 19 ans. La Municipalité propose une soirée DJ jusqu'à 1h00. Les consommations (sans alcool) et le grignotage sont offerts par la Commune. La sécurité est assurée par des professionnels et des élus de la Commune. **L'inscription est obligatoire via le formulaire et l'autorisation parentale nécessaire pour les mineurs accessibles sur le site de genech à partir mi-mai.**

La Braderie de Genech, c'est le 8 mai...

...alors réservez votre dimanche, de 8h00 à 13h00 !

Pour cette édition 2025, la braderie se déploiera sur les rues du centre-ville : place Terre des Hommes, et les rues autour de l'école Le Petit Prince. Des animations viendront ponctuer cette journée festive ! Plus d'infos prochainement



Les rendez-vous de la médiathèque :

Retrouvez, ci-dessous, le programme des animations proposées par votre Médiathèque municipale :

Mercredi 23 avril de 16h à 17h : **L'heure du conte** revient thème à préciser.

Lundi 28 avril : Mise en avant des livres et DVD de TOMI UNGERER en lien avec la représentation « OTTO » proposé le 8 mai pour célébrer les 80 ans de la fin de la guerre en Europe.

Mercredi 30 avril de 15h à 18h : **Troc' de graines de culture** (graines, plans et boutures...).

Échange gratuit de graines et plantes ; chacun peut proposer et échanger ses semences, plantes, semis, boutures. Le troc, c'est l'occasion de partager nos richesses et de faire l'expérience d'un autre mode d'échange.

Lundi 5 mai : petite déco en vue des **parcours du cœur**. A l'occasion de cette journée, nous parerons la médiathèque de cœurs.

Mercredi 14 mai de 15h à 17h : **Divers activités manuelles** en lien avec les parcours du cœur (4 à 8 ans)

Mercredi 21 mai de 15h à 17h : **Et si on jouait !** Deux heures de jeux de société suivies d'un bon goûter. (de 6 à 66 ans).

Mercredi 28 mai de 15h à 17h : **Pokemon, cherchez-les tous !** l'équipe de la médiathèque vous propose une chasse aux Pokémons dans la commune. Le Départ et l'arrivée se feront à la médiathèque. Les enfants partent à la chasse avec leur(s) enfant(s) ou un membre de la famille. L'équipe de la médiathèque ne participe pas à la chasse aux Pokémons. Nous mettons tout en place uniquement. (Précisions à venir).

A noter : Il n'est pas indispensable d'être inscrit à la médiathèque pour participer aux animations. Celles-ci sont gratuites et sur réservation à mediatheque@mairie-genech.fr

Petit rappel : l'inscription à la médiathèque est gratuite et vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques du réseau Graines de Culture(s) grâce à une navette qui passe toutes les semaines !

Retrouvez toutes les informations sur les comptes Facebook et Instagram de la médiathèque, sur le site internet de la ville et sur ma Mairie en poche

Les nouveautés de la Médiathèque !

Retrouvez régulièrement, par le biais d'un flyer joint à notre bulletin municipal, l'ensemble des nouveautés adultes, jeunesse et ado ainsi que les livres grands caractères que vous pourrez emprunter dans notre médiathèque ! Retrouvez-les également sur le portail Graine(s) de Culture et sur nos pages Facebook et Instagram.



Nos associations

L'association UNC des Anciens Combattants

Vous convie à son Assemblée Générale qui aura lieu le Samedi 19 avril prochain à 14h30 en, salle des mariages.

Tournoi de Pâques

L'ESG organise les 19, 20 et 21 avril son traditionnel tournoi de Pâques à la Plaine des sports, 450 joueurs et joueuses sont attendus tout au long de ces trois jours. Au programme : rencontres des U10/U11/U12-13, rencontres féminines. Buvette et restauration sur place.



La chasse à l'oeuf

L'association des Parents d'Élèves de l'école Le Petit Prince organise une chasse aux œufs à destination des enfants de l'école le samedi 26 avril à 16h00. Rendez-vous sur le terrain hippique. Petite restauration sur place pour le goûter.



Les Amis du Cheval

L'association organise sur le terrain hippique, face à l'Institut :

Les 12 et 13 avril son concours de saut d'obstacles.
Les 10 et 11 mai son concours d'attelage ; élevage / dressage et maniabilité et la finale départementale.

L'entrée pour ces deux manifestations est gratuite, une petite restauration vous attend sur place.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir le monde du cheval à Genech !



Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le Jeudi 10 avril de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h15 Salle Polyvalente de Templeuve en Pevèle.

Repair café

Nous vous attendons nombreux pour la 3ème édition du Salon de la réparation qui se tiendra **le samedi 26 avril de 09H30 à 11H30 et de 14H à 16H30, à la salle des sports**. Une journée entière consacrée à la réparation et aux bénévoles du Repair Café en Pevèle.

Venez faire réparer vos objets qui ne fonctionnent plus : matériel de jardin, petit électroménager, vélo... C'est bon pour la planète et notre portefeuille !

Entrée libre et gratuite !

